

Réf: Dossier 316075

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE PETIT GOYAVIER » en abrégé « SCI LE PETIT GOYAVIER »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROGOBI 1, Lot 822,
Ilot 82

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/04/2024 reçus par Me Fatou DIALLO, enregistrés au CEPICI, le 08/05/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE PETIT GOYAVIER » en abrégé « SCI LE PETIT GOYAVIER »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement, en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- L'Acquisition de tous terrains et immeubles ;
- La Construction et la Vente de biens immobiliers ;
- Toutes divisions et appropriations de tous terrains et immeubles ;
- La propriété par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration de tous immeubles bâtis ou non bâtis, à l'usage d'habitation, professionnel ou industriel ;
- La Gestion de patrimoine ;
- L'Acquisition de tous meubles et objets mobiliers ;
- L'Administration et l'exploitation desdits biens meubles et immeubles, par la location ou autrement ;
- Le cas échéant, l'Aliénation de tout ou partie

desdits biens meubles et immeubles, par la vente, l'échange, l'apport en société ou autre ;

- La Souscription, l'Achat et la Vente de titres et droits sociaux ;

- L'acquisition par voie d'apport ou autrement, de tout ou partie des biens mobiliers et immobiliers, actifs et passifs, dépendant des maisons ou de sociétés ayant un objet identique, similaire ou complémentaire à celui de la société ;

- L'Importation, la Commercialisation de tous produits et matériels de construction et d'entretien de bâtiments (ciments, carreaux, sanitaires, robinets, tuyaux, vitres, aluminiums, etc) ;

- La fabrication et la vente d'agglos ;

- Le Commerce Général ;

- L'Emprunt de toutes sommes par la Société, le Cautionnement de ses membres dans l'intérêt ou pour le compte de la société ou de toute société apparentée, en vue de la réalisation de l'objet social ci-dessus défini et en garantie, l'affectation hypothécaire de tout ou partie des biens sociaux ;

- La Mise en commun de tous moyens et concours pour participer à toutes opérations mobilières et immobilières ;

Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social sus-énoncé ou à tous objets similaires ou connexes qui seraient de nature à favoriser le développement des opérations sociales.

Capital 60,000,000 F CFA divisé en (6000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 6000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROGOBITE 1, Lot 822, Ilot 82

Dirigeant(s) M ARISTIDE TRA BOLA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00082 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35556/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

